



Façade arrière de l'externat B2 (désaffecté), prise depuis le pignon des logements (externat B1).

IVR53_20195600543NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation